



Règlement des tables intérieures

- Organisation :** Anim' à Gogo
- Lieu :** Grande Salle du Château d'Echallens
- Inscription :** Par internet. Chaque famille pourra disposer d'une seule table et exposera elle-même ses marchandises. Les associations et sociétés ne sont pas acceptées. La participation à notre troc est ouverte à toutes les personnes privées mais n'est en aucun cas destinée à la vente professionnelle ou artisanale.
- Horaires du troc :** Samedi de 10h00 – 16h00 (vente aux exposants de 9h30 à 10h00).
- Installation :** Vendredi de 19h00 à 20h30.
- Démontage :** Samedi à partir de 16h00. Les exposants débarrassent et nettoient leur table à la fin du troc. Ils s'engagent à laisser leur emplacement propre et exempt de tout matériel ou détrit.
- Emplacement :** La disposition des tables est donnée par l'organisation.
- Décoration du stand :** Chacun prend soin de mettre sa table en valeur. De plus, **les tables devront être recouvertes d'un nappage blanc complet devant**, afin de cacher le stock ou les cartons sous la table. Dimension de la table : 180x80x80 cm. **Aucune marchandise ne pourra être posée parterre devant les tables.**
- Objets à vendre :** Habits et chaussures de bébés, d'enfants et d'adolescents en parfait état, propres, lavés, repassés et non raccommodés. Jouets, livres, BD, cassettes, CD/DVD, vidéos, articles de sports/loisirs, vélos, poussettes, articles de puériculture, lits de voyage etc.
- Tout entassement de marchandises sur les tables ne sera pas accepté, les articles d'ameublement, lampes, pouf, et les Tupperware ne sont pas admis.
- Tout le matériel sera en parfait état, fonctionnel et les jeux complets. Les articles électriques, objets volumineux et de constructions ainsi que CD/DVD, etc. seront munis des coordonnées de l'exposant.
- Les organisateurs se gardent le droit de retirer des tables les affaires non conformes. De plus, les jouets, vidéos, livres, etc., présentant un contenu violent seront retirés de la vente sur place.
- Nous conseillons aux exposants de fixer des étiquettes, autocollants ou autres indications de prix sur tous les objets à vendre.
- Prix :** La location d'une table est fixée au prix unique de CHF 20.-. Le paiement se fera par internet et validera la réservation. Tout paiement non reçu à la date butoir figurant sur le récépissé de réservation, annulera automatiquement celle-ci et la table sera remise en location. Aucune redevance n'est perçue sur les ventes de marchandises.
- Résiliation et/ou non l'exposant :** Si l'exposant ne se présente pas le vendredi soir, le montant versé reste dû. En cas de résiliation au plus tard une semaine avant l'événement, le montant sera remboursé à l'exposant.
- Assurances :** Les marchandises et objets, propriété de l'exposant doivent être assurés par lui contre les dégâts d'eau, le vol, le feu et la responsabilité civile. Anim' à Gogo décline toute responsabilité en cas d'éventuels incidents.
- Parcage :** Un parking gratuit est à votre disposition au Parking relais, direction Goumoëns-la-Ville à gauche juste après la Coop environ 5 min. à pied, ou au collège de Court-Champ, environ 15 min. à pied.
- Dispositions finales :** Si par suite de circonstances d'ordre politique, économique ou en cas de force majeure, le troc ne pouvait avoir lieu, les exposants ne pourraient prétendre à aucune indemnité. En s'inscrivant pour une table, les exposants déclarent adhérer sans réserve aux closes du présent règlement. La distribution de tracts concernant d'autres manifestations est interdite sans l'accord d'Anim' à Gogo.

Règlement des couvertures extérieures

- Organisation :** Anim' à Gogo
- Lieu :** Cour extérieure du Château d'Echallens
- Inscription :** Par internet. Chaque enfant de 4 à 16 ans pourra disposer d'une seule couverture, il exposera et vendra lui-même ses marchandises, **sous la responsabilité de son représentant légal.**
- Horaire du troc :** Samedi de 10h00 – 16h00
- Installation :** Samedi de 9h15 à 10h00, départ dès qu'ils le souhaitent.
- Démontage :** Les enfants débarrassent et nettoient leur emplacement. Ils s'engagent à le laisser propre et exempt de tout matériel ou débris.
- Emplacement :** La disposition des couvertures (dimension 1,80m x 1,80m) est donnée par l'organisation à l'arrivée de l'enfant. Chaque enfant vient avec sa propre couverture (parasol autorisé).
En cas de mauvais temps, **et uniquement en cas de mauvais temps**, les enfants sont autorisés à apporter une table en lieu et place de la couverture et de s'équiper afin de se protéger de la pluie.
- Décoration du stand :** Chacun prend soin de mettre sa couverture en valeur.
- Objets à vendre :** Les enfants vendent leurs propres affaires, jeux, jouets, livres sur leur couverture.
Tout le matériel sera en parfait état, fonctionnel et les jeux complets. Les articles électriques, objets volumineux et de constructions ainsi que CD/DVD, etc. seront munis des coordonnées de l'exposant.
Les organisateurs se gardent le droit de retirer des couvertures les affaires non conformes. De plus, les jouets, vidéos, livres, etc., présentant un contenu violent seront retirés de la vente sur place.
Nous conseillons aux enfants de fixer des étiquettes, autocollants ou autres indications de prix sur tous les objets à vendre.
Il est interdit de vendre des habits et des chaussures sur les couvertures des enfants.
- Prix :** La location d'un emplacement pour une couverture est fixée au prix unique de CHF 5.-, à payer le jour même sur place. Aucune redevance n'est perçue sur les ventes de marchandises.
En cas de mauvais temps, les enfants qui souhaitent venir, se conforment à la disposition inscrite sous « Emplacement », et la taxe de CHF 5.- reste due.
- Résiliation et/ou non venue de l'enfant :** Les enfants peuvent renoncer à leur inscription, en cas de mauvais temps par exemple, sans aucune prétention financière de la part de l'organisateur.
- Assurances :** Les marchandises et objets, propriété des enfants doivent être assurés par son représentant légal contre les dégâts d'eau, le vol, le feu et la responsabilité civile. Anim' à Gogo décline toute responsabilité en cas d'éventuels incidents.
- Parcage :** Un parking gratuit est à disposition des parents au Parking relais, direction Goumoëns-la-Ville à gauche juste après la Coop environ 5 min. à pied, ou au collège de Court-Champ, environ 15 min. à pied.
- Dispositions finales :** Si par suite de circonstances d'ordre politique, économique ou en cas de force majeure, le troc ne pouvait avoir lieu, les exposants ne pourraient prétendre à aucune indemnité.
En s'inscrivant pour une couverture, les exposants déclarent adhérer sans réserve aux closes du présent règlement.
Les sociétés ne sont pas admises.
La distribution de tracts concernant d'autres manifestations est interdite sans l'accord d'Anim' à Gogo.